

Préavis N°37 du 10 octobre 05 concernant

Une demande de crédit d'investissement de CHF 830'000.- pour des travaux à entreprendre au Stade municipal dans le cadre du plan de remise en conformité des installations.

Rapport de la commission :

La commission a siégé le mardi 25 octobre et était composée de MM. Chapuis Jean-David, Jaccard Yves-Olivier, Pisu Gabriel, Richard Yves, Ruchet Jean-Claude, Venizelos Vassilis et Michoud Pierre-André désigné rapporteur. La Municipalité était représentée par MM Treyvaud et Carrard ainsi que par MM Sutterlet d'URBAT et Erard de SEY ; nous remercions ces Messieurs pour les informations complètes qui ont été transmises à la commission afin d'éclairer les débats.

M. Treyvaud précise d'abord que sur un plan « politique » les relations entre la commune et la Swiss Football League (SFL) d'une part et SSR idée suisse (TV) d'autre part sont toujours agréables et courtoises. Il existe parfois des tensions relatives au sentiment de confort que devrait dégager notre stade aux yeux de ces entités extérieures ; que l'on soit à Zürich, Berne, Bâle ou Yverdon-les-Bains, tous les stades devraient offrir les mêmes prestations à leurs yeux ; les interlocuteurs de notre Municipalité ont réussi à faire passer le message que cela ne pourrait pas être le cas.

Il y a par contre des sujets qui ne souffrent d'aucune concession et là, la Municipalité est sur la même longueur d'ondes que la SFL : la sécurité et l'hygiène, voilà pourquoi ces sujets n'ont pas soulevé de grande discussion au sein de la commission.

Tel n'est pas le cas au sujet de l'éclairage : régulièrement la SFL et la TV modifient les normes d'éclairage des stades où des matchs sont retransmis en direct, il est vrai qu'actuellement la diffusion d'un match sur le petit écran est de meilleure qualité qu'il y a 10 ou 15 ans (plus de 9 caméras installées pour la dernière retransmission du match à domicile). Néanmoins les exigences actuelles auraient mené la commune à investir plus de CHF 200'000.- pour un nouvel éclairage, chose à laquelle notre Municipalité s'est totalement opposée. Un compromis a été trouvé : les améliorations coûteront CHF 50'000.- et sont acceptées par la TV moyennant quelques modifications supplémentaires pour le positionnement des caméras, donc l'amélioration de l'image. Pour ce faire la Municipalité a exigé de la TV une lettre confirmant leur acceptation d'un éclairage uniforme à 600 lux au lieu de 700 comme demandé ainsi que la possibilité, avec cet éclairage de retransmettre les matches également en soirée à un taux de meilleure écoute (cette lettre devrait parvenir avant le conseil communal de novembre).

Autres points discutés :

Terrain : 2 bancs de 7.50 m pour CHF 15'000.- : la commission trouve le montant bien important pour ces sièges ; plusieurs offres ont été demandées et celle choisie est celle ayant obtenu le meilleur rapport qualité-prix

Eclairage de secours : ceci n'a rien à voir avec l'éclairage du stade mais bien l'éclairage demandé par l'ECA (Etablissement Cantonal d'Assurance contre l'Incendie)

Point 6 : aux yeux de la commission ce point est aussi important et celle-ci invite la Municipalité à préparer une planification rigoureuse à moyen et long terme permettant à notre commune de maintenir un stade à la hauteur des attentes de la 2^e ville du canton

Point 8 : la participation d'Yverdon-Sport FC à la location des tribunes est une information donnée dans ce préavis. Le montant de CHF 20'000.- n'influence pas le

montant du crédit demandé. Par contre la participation de la Loterie Romande qui, selon les dernières informations serait supérieure à 30% de l'investissement, va en déduction du montant voté ce soir

Conclusion :

Après longue délibération la commission est arrivée aux conclusions suivantes :

- Les travaux entrepris en urgence et ceux à entreprendre cet hiver relèvent plus de l'état de notre stade qui, d'un point de vue de la sécurité et de l'hygiène, ne correspond plus aux normes que de la situation de notre équipe fanion en Axpo Super League. Ces travaux sont donc à réaliser
- Elle souscrit à l'amélioration de l'éclairage pour autant que la SSR idée suisse donne les garanties de retransmission
- Elle encourage la Municipalité et les services concernés à continuer à entreprendre les études nécessaires aux améliorations des installations (p.ex : vestiaires supplémentaires pour les juniors, etc).

Pour information il est important de signaler que la qualité de notre pelouse et la situation de notre ville par rapport à notre capitale fédérale a permis à l'équipe nationale de Turquie de choisir notre cité pour sa mise au vert avant le match de barrage contre notre équipe nationale pour la qualification du Mondial 2006. Ce séjour d'une équipe étrangère en nos murs sera également bon pour notre image de ville accueillante.

Au vu de ce qui précède la commission dans son unanimité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter les 2 articles du présent préavis tel que présentés

Yverdon-les-Bains, le 27 octobre 05

Le rapporteur : Pierre-André Michoud